



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

LA PRESIDENTE DE L'UNIVERSITE D'ARTOIS

- Vu le code de l'éducation ;
- Vu les statuts de l'Université d'Artois ;
- Vu les statuts du Centre de Recherche et d'Etudes Histoire et Sociétés (CREHS)
- Vu le procès-verbal du 29 novembre 2024 proclamant l'élection de Madame Anne DAGUET-GAGEY à la présidence de l'université d'Artois ;
- Vu le procès-verbal du 22 octobre 2025 proclamant l'élection de Madame Florence HACHEZ-LEROY à la direction du Centre de Recherche et d'Etudes Histoire et Sociétés (CREHS) à compter du 1^{er} décembre 2025 ;
- Vu l'avis de la commission recherche de l'université d'Artois en date du 28 novembre 2025.

ARRETE

Article premier :

Madame Florence HACHEZ-LEROY, Professeure d'Histoire contemporaine à l'UFR d'Histoire et Géographie, Patrimoines, est nommée directrice du Centre de Recherche et d'Etudes Histoire et Sociétés (CREHS).

Article 2 :

Cet arrêté prend effet à compter du 1^{er} décembre 2025 jusqu'au 30 novembre 2030 inclus.

Article 3 :

Le présent arrêté fera l'objet d'une publication sur le site web et l'intranet de l'Université d'Artois.

Article 4 :

Le Directeur Général des Services de l'université d'Artois est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arras, le 28 novembre 2025

La Présidente,



Anne DAGUET-GAGEY

Publication sur le site web le : 28 novembre 2025

Publication sur l'intranet le : 28 novembre 2025

Transmis à Madame la Rectrice, Chancelière des universités le : 28 novembre 2025

SERVICES CENTRAUX

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. 03 21 60 37 00

www.univ-artois.fr